

Règles de vie de l'école des Tattes d'Oie

Respect des personnes

- ❖ Je dis bonjour et je suis poli.e avec les adultes et les enfants de mon école.
- ❖ Pour ma sécurité, j'écoute et j'obéis aux consignes des adultes.
- ❖ Je me déplace en marchant et je suis calme à l'intérieur du bâtiment.
- ❖ J'évite les bagarres.

Respect des lieux et du matériel

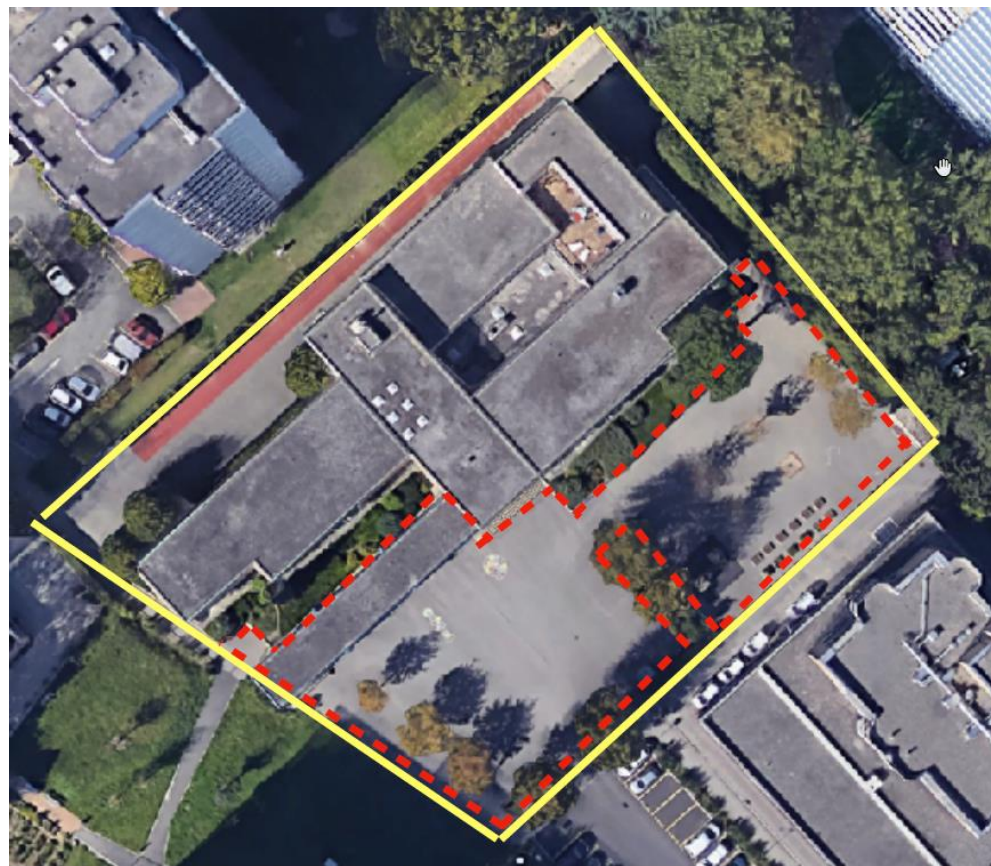
- ❖ Je participe à la propreté de mon école (tri, poubelles).
- ❖ Je ne mâche pas de chewing-gum à l'intérieur du bâtiment.
- ❖ Je dépose ma trottinette ou mon vélo sur les supports mis à disposition dès mon arrivée à l'école.
- ❖ Je garde mes balles et ballons à la maison.
- ❖ L'accès à l'intérieur du bâtiment est uniquement autorisé pendant les heures scolaires (8h30 à 12h00 et 13h45 à 15h20).
- ❖ Je prends soin de mon matériel et celui de la classe.

Récréation

- ❖ Dans le vestiaire, je me prépare rapidement.
- ❖ Je reste dans le périmètre défini par les enseignant.es.
- ❖ En cas de besoin, je m'adresse aux personnes qui surveillent.
- ❖ Je ne peux aller ni dans les buissons, ni sur les murs, supports, barrières, poubelles et containers.
- ❖ Je me mets en cortège à la première sonnerie et je rentre dans le bâtiment quand l'enseignant.e le décide.

Respect de la loi

- ❖ Tous les appareils électroniques doivent être éteints et rangés au fond de mon sac d'école lorsque je suis à l'intérieur du périmètre scolaire.



Périmètre scolaire de l'école des Tattes d'Oie = ligne jaune

Périmètre de la cour de récréation de l'école des Tattes d'Oie= traits rouges

J'ai lu les règles avec mon enfant :

J'ai lu les règles et m'engage à les respecter :